Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de

Pêche Sportive de Haute Saône

Samedi 10 février 2017 à 20h00 – Salle n° 209

Maison des Associations – Avenue Jean Jaurès 70000 VESOUL

Les membres licenciés et les Clubs adhérents du Comité Départemental de Pêche Sportive de Haute Saône se sont réunis en assemblée générale , le samedi 10 février 2018 à 20h00, Maison des Associations à Vesoul sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON .

Nombre de personnes présentes : 15

Se sont excusés : Christian LEPOINTE – Jean Pierre FINOCCHIARO – Danny , Tony , Thierry POINSIGNON

Appel des Clubs : 1 voix de 1 à 10 licences et 2 voix de 11 à 20 licences.

- Sensas Val 70	9 licences	Présent	1 voix
- Vesoul Pêche Sportive	8 licences	Présent	1 voix
- SC compétition Amorce Brand	4 licences	Présent	1 voix
- UGPC	9 licences	Présent	1 voix
- Aappma Gray Arc	8 licences	Présent	1 voix
- Individuels	2		

Soit un total de 5 voix

Avant de commencer le rapport moral , je voudrais remercier les bénévoles , les Présidents de Clubs. Tous ceux qui sont présents lors de nos manifestations . Tous ceux qui donnent du temps afin que vous pêchiez et ceci dans de bonnes conditions .

Pour 2018 quelques petites modifications :

L'Aappma Gray Arc devient Aappma Gray Arc Sensas : Président Michel BAUDRY

Rameau Vesoul devient Vesoul Pêche Sportive : Président Didier POINSIGNON

J'espère que vous ne m'en voudrez pas , je n'ai pas prévu de vin d'honneur ne sachant pas combien cette réunion allait nous monopoliser.

1) Compte rendu moral de l'année sportive 2017 par le Président , Jean Claude POINSIGNON

Ce compte rendu vous est présenté par sortes de pêche . Je m'excuse d'avance si j'ai oublié des pêcheurs.

PECHE MIXTE :

Le championnat de 3ème mixte avait lieu à Montceau les Mines 71 , de timides résultats , seul Thierry POINSIGNON reste en 3ème division.
Jean Baptiste GASTIA , Régis FARON , Dominique BIGUEUR descendent en régional.

En 2ème division à Montrevel en Bresse 01 , Cyril FINOCCHIARO reste en 2ème , Didier POINSIGNON descend en 3ème division.

Coupe de France sélection à étang du stock : Goyet Philippe remporte l'épreuve , 2ème Julien GAUTHEROT, 3ème Frédéric BOULOT .
Coupe de France à Douy 28 : Didier POINSIGNON remporte cette belle épreuve . Bravo Didier
Belle réussite de Cyril FINOCCHIARO qui se classe 6ème .
Championnat départemental 1ère division : Tony POINSIGNON remporte le championnat avec plus de 16000 de gardons en 2 manches , qui a dit qu'il n'y avait plus de poisson à Gray .
2ème Frédéric BOULOT et 3ème Cédric VINCENT .

VETERANS :

3ème vétérans à Brébotte est remportée par Philippe GOYET .
Jean Pierre FINOCCHIARO et Bernard LEPOINTE descendent en régional

Coupe de France V3 à Saint Florentin : à signaler la 9ème place de Jean RICHARD

PLOMBEE :

De bons résultats pour Julien GAUTHEROT à la plombée
3ème V , Julien se classe 6ème il monte en 2ème div
2ème VW : Julien 6ème monte en 1ère division et Antoine BRETON descend en 3ème .
1ère div à Angers un moment difficile pour Julien qui termine 29ème , et descend en 2ème division

JEUNES :

Champforgueil 2ème division jeunes Cadets : Un beau championnat pour Tony qui remporte celui-ci (1er – 6ème – 1er)

1ère division Cadets à Mire 49 : 45 pêcheurs dans sa catégorie , 2ème – 11ème et 1er pour une place de 9ème .
Tony a présenté un palmarès pour l'équipe de France U20 , il n'est pas retenu , malgré son étonnant palmarès.
L'équipe championne du monde en 2017 est inchangée.

MOULINET :

La 3ème division avait lieu à Baye 58
Rémi TACLET obtient une 6ème place qui lui permet de monter en 2ème
Frédéric BOULOT descend en sélection régionale

La 2ème div à Montrevel Rémi TACLET se maintient en 2ème .

HANDICAPES :
La 2ème à Marans 17 , Marc SZEJMANN montent en 1ère division

1ère division à Dampierre en Burly 45
MEHMEDOVIC Dino 8ème
Marc SZEJMANN 14ème ces deux pêcheurs restent en 1ère Handicapés .

CARPES :
Qualification Coupe de France les Aieux :

2ème Didier POINSIGNON qualifié C de F

Sélection 2ème div Champ de France Carpes Les Aieux :
Didier POINSIGNON qualifié
Thierry POINSIGNON Repêchage de l'année précédente suite erreur FFPSED ;

Je vous donnerai en fin de réunion le classement du critérium individuel et Américaine .

2) Compte rendu financier par le trésorier Jean Baptiste GASTIA :

Comme c'était annoncé dans le budget prévisionnel nous avons un déficit sur l'année de 600 €, qui provient de l'indemnité versée soit 50,€ lors des championnats au total 1050,€ .

Sinon pas de dépenses particulières
On s'oriente en 2018 avec le même déficit

Avec je l'espère une subvention de 550,€ pour le fonctionnement du CD ;

A signaler une subvention du Conseil Départemental , poule finale de Championnat 315,€
- 215, € à Aappma Gray Arc
- 45, € Tony
- 45, Marc SZEJMAN

Cette somme devrait être doublée par Sport Ambition 70

Cas des Handicapés :
Il y a deux ans nous avons décidé d'attribuer la somme de 50,€ à chaque pêcheur qui dispute un championnat de France , ce n'est pas grand-chose mais tout de même 1050, .
Il se trouve que les handicapés sont indemnisés par une enveloppe du ministère
Marc cette année pour ces deux championnats 247,66€
Dino 81,32 pour un championnat
Je vous demande pour 2018 , que ces deux pêcheurs ne profite que de la subvention du ministère . Si celle-ci n'était plus versée ils auraient comme les autres 50,€ pour un championnat : adopté à l'unanimité.

3) Vérificateurs aux comptes pour 2018 :

S'ils sont d'accord je vous propose d'accorder notre confiance à Marc SZEJMANN et à Christian LEPOINTE

Budget prévisionnel 2018

CD 70 Pêche sportive

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2018

Dépenses		Recettes	
Coupes et trophées	**270,**	**Cotisation CD 70 40 x 3**	**120,**
Fournitures de bureaux	**30,**	**Ristournes FFPS**	**345,**
Fournitures informatiques	**60,**		
Fournitures diverses	**30,**	**Subvention fonctionnement CD**	**540 ,**

Frais bancaires 3,40 x 12	**40,**		
Championnats nationaux Prévus 20 x 50,	**1000,**		
Frais de pôt AG	**50,**		
Coupe de France	**120,**		
Vétérans Masters Casse croute	**100,**		
Cotisation CDOS	**60 ,**		
Déplacement CR 3 repas	**66,**		
Total	**1826,**	**Total**	**1005,**

Soit un déficit sur l'année de environ 800,€ à prendre sur la réserve du CD .

4) **Calendrier national**
Le site FFPSED est à jour , tous les championnats nationaux sont attribués .
Je remets à chaque responsable de Club un calendrier

5) Epreuves à organiser par le CD 70

Sélection Coupe de France
Dimanche 13 mai
Canal de Charentenay côté chemin blanc
Inscription 7,€
Moulinet autorisé
1 litre d'esches dont 0,5 litre de fouillis
1 manche de 4h00

Championnat départemental de 1ère division :
Date : 9 septembre
Ferrières les scey **Parcours de remplacement :** canal de Chassey
Amorce 17 litres
1 litre dont ½ litre fouillis
Moulinet autorisé
Buvette assurée par Vesoul Pêche Sportive , sera confirmée le moment venu

Téléthon 2018 : Le 9 décembre 2018

6) Epreuves à organiser par le CD 70 pour le compte du Comité Régional (Zone B)

- Sélection Régionale plombée pour 3ème plombée

25 et 26 août

Lieu : à définir

Limitations :

- **Sélection Régionale Masters et Vétérans pour la 3ème H 2019**

17 juin

Lieu : étang du Stock à Gray

Limitations : 12 litres amorce – 1l esches dont 0,5 fouillis

Moulinet autorisé

Comme pour chaque championnat régional vétérans , le CD en charge du championnat offrira le casse-croute du midi aux participants et organisateurs.

- Championnat régional Mixte Zone B

22 et 23 septembre

Lieu : Canal de Mantoche

Limitations : 15 litres – Esches 1 litre dont ½ fouillis

7) Epreuves à organiser par le CD 70 pour le compte du Calendrier National

3ème division V Plombée :

Cette organisation a été demandée par Aappma Gray Arc pour le week end du 5 et 6 mai.
Le programme sera à fournir le plus tôt possible , il faudra me l'envoyer avant pour vérification .

3ème Division H Moulinet :

Championnat prévu le 26 et 27 mai ,à Ferrières les Scey .

Le Président propose Vesoul Pêche sportive et SC Brand pour l'organisation . Ces deux clubs sont sur Vesoul et ne demande pas un gros potentiel de personnel.

Le bénéfice éventuel sera partagé entre ces deux clubs

Après accord de l'Aappma Gray Arc Le Président va se charger des demandes de subventions pour ces deux épreuves auprès de la Fédération de Pêche de Haute Saône et auprès de notre Fédération ces subventions seront partagées en deux part

8) Licences 2018 :

Si j'ai tous les renseignements pour les licences

Normalement vous allez bientôt recevoir vos licences à domicile. Pour ceux qui n'ont pas internet elles vont arriver chez le responsable licences du Club.

Sensas Val 70	Marc SZEJMAN (imprimante)
Aappma Gray	Michel BAUDRY
UGPC	Cyril WILLIAMS
Sc Brand	Philippe GOYET
Vesoul Pêche sportive	Jean Claude POINSIGNON

En cas de perte , il aura toujours la possibilité de la retirer .

Le ministère prévoit que le certificat médical devra avoir moins de 1 an ce qui devrait permettre de se servir de celui de 2018 ou de la photocopie de la licence si le médecin avait signé sur la licence .

Pour ceux qui auront fourni le certificat médical ce week end , celui-ci sera indiqué sur la **licence 2018**
A partir de là vous n'aurez plus à fournir de certificat médical pendant 3 années.

9) Diverses modifications au règlement Sportif : Le président liste toutes les modifications .

Les jeunes : Suppression des 2ème division **(** problèmes des sélections avec 1, 2 ou 3 pêcheurs**)**
Une 1ère division sur deux jours 3heures U15 – 4 heures U20 et U25
Ce seront des championnats de France

Féminines : on est revenu aux anciennes dates .
Championnat sur deux jours en 2 manches

Moulinet : Trop de forfaits , 147 en 2017
Pour 2018 : 3ème 2ème et 1ère division
Toutefois en 3ème les pêcheurs montent en 2ème ou descendent en sélection régionale.
En 2ème les pêcheurs montent ou reste en 2ème , ceux qui descendent sont placés en sélection régionale
Pour 2019 : il restera les sélections régionales , les 2ème et la 1ère division .

Masters et Vétérans :

En partant des résultats de la saison 2017 , les pêcheurs ont été ventilés dans les 3ème et 2ème et 1ère division en tenant compte de leur catégorie Masters ou Vétérans.

- Application du coefficient national (licences de l'année précédentes)
- Les 3ème divisions : elles sont variables (Restants de 3ème – Descendants de 2ème – plus les qualifiés en application du coefficient national) application d'un éventuel Bonus pour arriver à un championnat multiple de 3.
- Au niveau des 3ème les forfaits sur les restants et descendants ne sont pas remplacés.

Création de 2 séries de championnats : Masters et une autre Vétérans

- 3ème divisions voir ci-dessus
- 2ème division à 24 pêcheurs
- 1ère division à 24 pêcheurs 9 pêcheurs restants en 1ère division
  3 fois 5 pêcheurs descendent en 2ème division

Particularités : Pour 2018 , les pêcheurs nés en 1952 ayant disputé les sélections régionales Masters seront qualifiés vétérans s'ils sont dans le nombre de qualifiés Masters .
Ils seront inscrits hors compte dans les listes vétérans.

Les articulations et calculs sont les mêmes que pour la pêche mixte .

Nouvelle épreuve : Américaine en Duo :

● La coupe de France de pêche en duo est une épreuve disputée par deux pêcheurs licenciés à la FFPS, commission eau douce pas nécessairement du même club, ni du même CD.

La finale se déroulera à + 100 duos en 2 manches de 4 Heures sur 2 Jours en Novembre de l'année.

Les épreuves de qualifications seront organisées par les comités départementaux. Au cours de ces épreuves départementales, il y aura 1 qualifié pour 10 équipes, 2 pour 16, 3 pour 21, 4 pour 26 …

Le règlement spécifique de l'épreuve est sur le site de la commission eau douce de la FFPS, rubrique Grandes Epreuves/Coup/Coupe de France en DUO.

PLOMBEE :

Je vous invite à jeter un coup d'œil au règlement plombée.

Limitations

Coupe de France à la plombée : La qualification se fera au niveau régional , pour nous une seule épreuve Bourgogne Franche Comté,

Cette année CD 21 à Saint Jean de Losne 21

Week end de Pâques samedi et dimanche

Finale nationale : 100 participants

Les modalités seront discutées lors de l'AG du CR du 17 février à Dijon .

Egalement lors de cette AG nous parlerons du vœux du CD 21 , suppression du fouillis .

Au niveau national le CD 21 avait proposé un vœux de ne plus utiliser de fouillis lors des épreuves plombée , celui-ci a été refusé.

CARPE : Peu de modification

Coupe de France : cette épreuve sera centralisée à Riel 21 pour les deux zones les 28 et 29 avril.

Au lieu d'appliquer la grille FFPSED, il pourra être fait un tirage par manche .

REGLEMENT SPORTIF : ce qui change

Le Président énumère point par point les modifications au règlement.

10) Vœux des CD traités lors de la dernière AG de la FFPSED :

Pour la Bourgogne Franche Comté CD 21 : suppression du fouillis statut quo

11)

Le site du CD 70 toujours actif .

Le site de la Bourgogne est le site de la grande région
Sur Google : site CR bourgogne

Il est mis à jour régulièrement

12) Nos qualifiés pour 2018 :

Pêche Mixte :

3ème division

- POINSIGNON Thierry
- POINSIGNON Didier
- BIGUEUR Dominique
- POINSIGNON Tony

2ème division

- Cyril FINOCCHIARO

Coupe de France Mixte

- POINSIGNON Didier

Moulinet :

3ème division :

- BOULOT Frédéric
- VIVARELLI Sylvian

2ème division :

- TACLET Rémi

Vétérans :

3ème division :

- LEPOINTE Christian

MASTERS :

3ème division

- GOYET Philippe

PLOMBEE :

3ème division

- BAUDRY Michel
- BRETON Antoine
- LEPOINTE Christian

2ème division

- GAUTHEROT Julien

CARPES :

2ème division

- Didier POINSIGNON
- Thierry POINSIGNON

HANDICAPES

1ère division :

- SZEJMAN Marc
- MEHMEDOVIC Dino

13) Critérium 2018

Sans changement vu que tous les concours sous règlement FFPS ED comptent.
Même principe qu'en 2017

14) Buvette pour 2018 :

- buvette : la 1ère mixte : Vesoul Pêche sportive , confirmation de la buvette le moment venu.

- Le championnat de CR Mixte à Mantoche : UGPC

15) Questions diverses

- Pensez à me faire parvenir vos inscriptions pour la Coupe de France Vétérans

- et la coupe de France carpe 28 et 29 avril à 21 Riel

16) Résultats du critérium 2017

Seniors :

1er	*POINSIGNON Tony*		
2ème	*FINOCCHIARO Cyril*		
3ème	*POINSIGNON Didier*		
4ème	*BOULOT Frédéric*	*1ère division*	
5ème	*GOYET Philippe*	*1ère division*	*1er vétérans*
6ème	*FARON Régis*		
7ème	*BIGUEUR Dominique*		
8ème	*GAUTHEROT Julien*		
9ème	*LEPOINTE Christian*	*2ème vétérans*	
10ème	*CIZEL Didier*		

Américaine :

1er	*POINSIGNON Didier*	*Exquo*
2ème	*POINSIGNON Tony*	
3ème	*BOULOT Frédéric*	
4ème	*GOYET Philippe*	
5ème	*LEPOINTE Christian*	

L'assemblée générale du CD 70 se termine à 22h15

Le Président — La secrétaire

Jean Claude POINSIGNON — HUGUETTE POINSIGNON